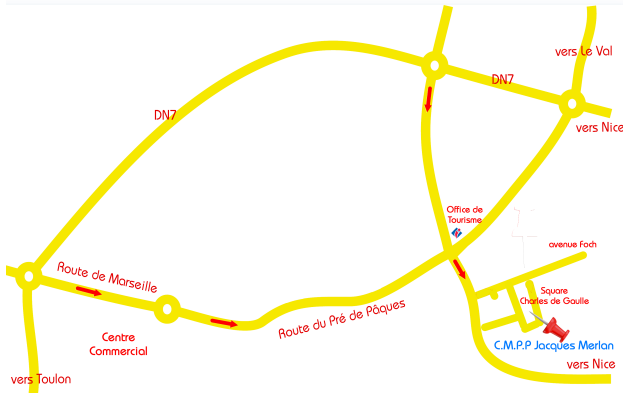


## Aller au C.M.P.P

**C.M.P.P Jacques Merlan**  
109 square Charles de Gaulle  
83170 BRIGNOLES



Le C.M.P.P est un service de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Var (AD-PEP83)  
<http://pep83.org>

## L'équipe du C.M.P.P

Directeur  
Chef de service  
Médecin pédiatre  
Assistant de service social  
Psychologue  
Neuropsychologue  
Psychomotricien  
Orthophoniste  
Educateur spécialisé  
Agent administratif

## Partenaires

- ❖ L'Education Nationale.
- ❖ Le Conseil Départemental du Var.
- ❖ L'inter-secteur de pédopsychiatrie.
- ❖ Le secteur social (ASE, PJJ).
- ❖ Le secteur libéral (médecin et para-médicaux).
- ❖ Les associations locales d'aide et d'accompagnement familial.



# C.M.P.P

## Jacques Merlan

le  
**Centre**  
**Médico**  
**PsychoPédagogique**  
**Brignoles**

Cette antenne du C.M.P.P est un service spécialisé destiné à l'accompagnement :

- ❖ Des enfants et jeunes, de 5 à 20 ans, présentant des troubles du spectre autistique.
- ❖ De leurs familles.

**Consultations sur rendez-vous**  
**du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**

109 square Charles de Gaulle  
83170 BRIGNOLES

Téléphone : 04 94 10 95 37  
secretariat.cmppbrignoles@pep83.org



## Objectifs

- ❖ Diagnostic et accompagnement des enfants présentant des troubles du spectre autistique.
- ❖ Consultations ambulatoires (sans hospitalisation).
- ❖ Accompagnement de l'enfant en préservant le maintien dans son milieu familial, scolaire ou professionnel et social.
- ❖ Accompagnement de l'enfant toujours en collaboration avec la famille (guidance parentale).



## Actions

- ❖ **Les médecins** assurent les entretiens préliminaires et coordonnent les bilans, les projets et le suivi thérapeutique. Ils établissent les certificats médicaux nécessaires à la prise en charge financière par l'Assurance Maladie.



- ❖ **Les psychologues** réalisent des évaluations psychologiques. Ils accompagnent les enfants dans leur développement affectif et relationnel en assurant notamment des suivis psychothérapeutiques. Ils proposent également des thérapies familiales.
- ❖ **Les psychomotriciens** réalisent des bilans et des thérapies à médiation corporelle.
- ❖ **Les neuropsychologues** réalisent des bilans et établissent un profil cognitif. Ils mettent en place des séances de remédiation cognitive.
- ❖ **Les orthophonistes** préviennent, évaluent et rééduquent les troubles de la voix, de la parole, du langage oral et écrit.
- ❖ **L'éducateur spécialisé** accompagne le jeune et sa famille afin qu'il trouve sa place dans son environnement, scolaire et social.



## Fonctionnement

**Le C.M.P.P est agréé et conventionné par l'ARS.**

Les soins font l'objet de demande d'entente préalable par l'établissement. L'établissement facture directement aux organismes d'affiliation. La prise en charge des frais de transport peut être prescrite par le médecin du C.M.P.P.

## Inscription au C.M.P.P

**Contact pour fixer un rendez-vous  
04 94 10 95 37**

Pour les enfants et jeunes de 5 à 20 ans présentant un trouble autistique.

- ❖ La première rencontre se fait sur rendez-vous avec les parents de l'enfant ou le jeune.
- ❖ Forfait de 6 séances pour établir un diagnostic des besoins du jeune.
- ❖ Le médecin du C.M.P.P arrête un type de prise en charge avec les responsables légaux, sous réserve de l'ouverture des droits d'affiliation et de l'accord du médecin conseil de la Caisse d'Assurance Maladie.

